

# La torture, outil illégal de la répression israélienne

De son arrestation par Israël à sa détention, un prisonnier palestinien, qu'il soit adulte ou mineur, est régulièrement l'objet de violences physiques et psychologiques destinées à briser sa résistance. En 2009, la Cour suprême israélienne a confirmé **l'interdiction absolue de la torture sauf** en cas de **suspensions d'une "attaque imminente"** contre Israël. Un **prétexte** qui sert aujourd'hui de justification à l'usage très répandu de la torture. Actuellement, aucune plainte palestinienne pour mauvais traitements n'a abouti à une quelconque condamnation.

## Des arrestations violentes



Ligotage avec des liens en plastique qui lacèrent la peau



Arrestation par des soldats lourdement armés lors de raids nocturnes



Coups lors de l'arrestation et pendant le transfert, y compris devant des proches

## Des pressions lors des interrogatoires

Sur plusieurs années, l'ONG **Addameer** a recensé plus d'une centaine de "méthodes" d'interrogatoires violents. Parmi les plus fréquentes :



Coups réguliers



Obligation de se tenir dans des positions pénibles pendant des heures



Privation de sommeil pendant de longues périodes



Exposition à des froids extrêmes ou des chaleurs suffocantes pendant des heures



Privation d'eau, de nourriture, d'accès aux toilettes ou aux douches



Menaces de torture, d'abus sexuels ou de représailles contre des proches

## Des mauvais traitements qui continuent au cours de la détention



Mise à l'isolement total sans contact avec des codétenus pendant de longues périodes



Violents raids la nuit dans les cellules et fouilles des détenus



Alimentation forcée avec un tuyau dans l'oesophage en cas de grève de la faim



Négligence médicale en prison et accès à un traitement externe seulement lorsqu'il est trop tard



Transport et transfert des détenus dans des conditions pénibles (attachés dans un fourgon jusqu'à 7 ou 8 heures...)